

ANNEE 2019

Délibération n°

20180031

SEANCE PUBLIQUE DU 11 AVRIL 2019

Date de convocation : 5 avril 2019

Date d'affichage : 15 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 15

Vote : 15 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 avril 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER, Sophie DELETTRE (arrivée à 18h20).

Absent(s) excusé(s) : Mme Annie UHALDEBORDE, Mme Valérie RÉCART (pouvoir à Mme Chantal BONZON), M. Pierre SORHAITS (pouvoir à Mme Dominique VIGIER), Mme Emmanuelle DALLET, M. Philippe BIGOTEAU, M. Michel GOÑY.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**OJ n°15 : Affectation des résultats
de l'exercice 2018
Budget annexe du Lotissement du Golf**

Excédent de fonctionnement reporté 26 910.65€

Ou Déficit de fonctionnement reporté

Excédent de fonctionnement 2018 21 788.92 €

Ou Déficit de fonctionnement 2018 0.00 €

Total excédent de fonctionnement 48 699.57 €

Ou Total Déficit de fonctionnement

Excédent d'investissement reporté

Ou Déficit d'investissement reporté 16 157.31 €

Excédent d'investissement 2018

Ou Déficit d'investissement 2018 634.98 €

Total Excédent d'investissement

Ou Total Déficit d'investissement 16 792.29 €

Considérant que les restes à réaliser sur l'exercice 2018 s'établissent comme suit :

Dépenses d'investissement reportées	0.00€
Recettes d'investissement reportées	0.00€
Solde positif	0.00€
Ou Solde négatif	0.00€

Considérant par conséquent, que le besoin d'autofinancement sur la section d'investissement s'établit ainsi (excédent ou déficit d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser) :

Besoin d'autofinancement	16 792.29 €
--------------------------	--------------------

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2018 du budget annexe du Lotissement du Golf, comme suit :

Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068)	16 792.29 €
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recette)	31 907.28 €
Ou Report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)	€
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	€
Ou Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)	16 792.29 €

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY

